

Le Président

DC/SM/11/33

Paris, le 4 février 2011

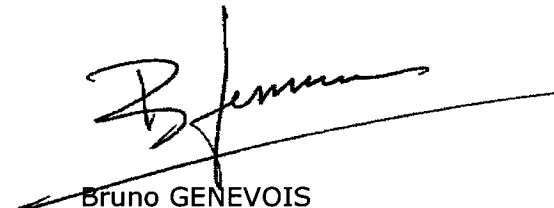
Monsieur le Président,

Dans le cadre de la modernisation du Département des analyses et dans le souci d'améliorer le dispositif opérationnel de l'Agence française de lutte contre le dopage, notamment en vue de la prochaine année olympique, l'Agence a décidé de renforcer les méthodes de détection des substances dopantes en particulier à l'aide de nouveaux appareils performants. Leur installation et la validation de nouvelles méthodes entraîneront un ralentissement du nombre des analyses urinaires au cours de l'année 2011.

Le programme annuel des contrôles 2011, qui figure sur le site de l'Agence, a été adopté le 6 janvier 2011 par son Collège. Il prévoit, entre autres, que le volume des prélèvements sanguins sera sensiblement augmenté.

Je vous demande donc de bien vouloir appeler l'attention des sportifs relevant de votre fédération sur la probabilité de contrôles antidopage réalisés désormais par la voie d'un prélèvement sanguin. Ce type de contrôle pourra concerner les intéressés à l'entraînement ou avant une compétition. Il visera plus spécialement les sportifs de haut niveau figurant dans le groupe cible de l'Agence. Il est donc plus que jamais important pour ces derniers de veiller scrupuleusement à renseigner leur localisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Bruno GENEVOIS

Monsieur Nicolas BELLOIR
Président
Fédération française de roller skating
6 boulevard Franklin Roosevelt
BP 33
33034 BORDEAUX CEDEX